

SAINTE-BARBE

Conseil municipal du 22 décembre 2014

Les travaux de traitement de la charpente de l'église sont terminés

Le conseil municipal s'est réuni pour la dernière fois en 2014 sous la présidence du maire Christian Perrin. Le premier point à l'ordre du jour concernait le renouvellement du bail de chasse du lot n°1 (Sainte-Barbe – Gras). Après avis de la commission consultative communale de chasse, ce lot a été attribué par appel d'offres pour un montant de 1300 €.

Le second point concernait le recouvrement des produits locaux (taxe d'habitation, taxe foncière...). Le conseil émet un avis favorable à la signature d'une convention entre la commune et la trésorerie pour le recouvrement des créances publiques.

Claude Spitz a informé le conseil de l'achèvement des travaux de traitement de la charpente de l'église. Le chantier a été réalisé en temps et en heure par la société DHR. Nettoyage complet de la charpente, décapage et bûchage, forages, injection, pulvérisation. Le montant des travaux s'est élevé à 16 000 €. Dans une phase ultérieure, des travaux pourront être conduits sur la toiture : démoussage, changement des tuiles poreuses, imperméabilisation.

Serge Didelot a présenté les propositions de desserte des bus scolaires mises à l'essai par le Conseil Général et l'exploitant Kéolis. Les essais ont démontré que les bus (jusqu'à 3) pouvaient se stationner en marche arrière sur la placette devant l'école de manière à pouvoir repartir facilement, sans de lourdes manœuvres. Une disposition qui permettrait de ne plus avoir recours à de délicats demi-tours au carrefour Brondex / Erpegny / route de Vrémey. A l'étude la matérialisation d'emplacements bus et la mise en place de butées de parking pour optimiser le service. A noter le rôle important et efficace de Mme Morel qui veille à la sécurité des enfants aux heures de rentrée et de sortie de classe.